

2015 Maria Ślęzak

Pologne

Au cours de ma présidence, je me suis concentrée sur la manière d'accroître, par diverses possibilités de prise de parole, la visibilité du CCBE, de ses activités et de ses réalisations auprès des avocats et des organisations d'avocats. Dans le même objectif, j'ai lancé la traduction de la lettre d'information du CCBE dans plusieurs langues nationales, en particulier dans les langues des États membres qui ont rejoint l'UE à ce stade, ainsi que dans les langues de nos membres associés et observateurs.

Pour aider les nouveaux membres à accélérer leur participation active à nos activités, j'ai proposé des « accords de jumelage » entre les membres plus expérimentés et les nouveaux venus. En présence du président Lech Wałęsa, créateur de Solidarność, l'accord de jumelage entre le barreau géorgien et le barreau polonais (Krajowa Izba Radców Prawnych), a été signé à l'occasion de la session plénière de Gdańsk du 27 au 30 mai 2015, qui s'est tenue dans la salle BHP, symbole de la lutte contre le communisme, où a commencé le parcours non-violent de la Pologne vers la liberté et l'indépendance réelles.

Les derniers mois de ma présidence ont été marqués par une tragédie qui s'est produite à Paris et à Bruxelles : des attentats terroristes, dont l'un a eu lieu tout près des locaux du CCBE. La majorité des délégations du CCBE ont soutenu la présidence du CCBE dans l'annulation du comité permanent qui devait se tenir à Mons. Dans ce contexte, j'ai vraiment admiré la position exprimée par les confrères français et belges de s'opposer à la violence et aux attaques et de se réunir à Mons malgré le danger potentiel.

Un moment particulièrement brillant de mon mandat a été le comité permanent à Londres en février 2015. En tant que présidente de notre prestigieuse organisation, j'ai été invitée à une réception au palais de Buckingham et j'ai eu le grand plaisir de m'entretenir avec la reine Elizabeth II, qui a exprimé son intérêt pour nos activités.

Je suis vraiment fière d'être la troisième femme à avoir présidé le CCBE, où j'ai rencontré beaucoup de personnes merveilleuses et avec lesquelles j'ai noué des relations très amicales et avec qui je garde contact.

En présence du président Lech Wałęsa, créateur de Solidarność, l'accord de jumelage entre le barreau géorgien et le barreau polonais (Krajowa Izba Radców Prawnych), a été signé à l'occasion de la session plénière de Gdańsk du 27 au 30 mai 2015, qui s'est tenue dans la salle BHP, symbole de la lutte contre le communisme, où a commencé le parcours non-violent de la Pologne vers la liberté et l'indépendance réelles.

